



HAL
open science

[Compte rendu] Emmanuelle Brugerolles (dir.), **Hôtels particuliers à Paris. Catalogue de l'exposition tenue au cabinet des dessins Jean Bonna, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 octobre 2015 - 16 janvier 2016, Paris : Beaux- Arts de Paris éditions, 2015**

Yvon Plouzenec

► **To cite this version:**

Yvon Plouzenec. [Compte rendu] Emmanuelle Brugerolles (dir.), *Hôtels particuliers à Paris. Catalogue de l'exposition tenue au cabinet des dessins Jean Bonna, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 octobre 2015 - 16 janvier 2016*, Paris : Beaux- Arts de Paris éditions, 2015. 2017. hal-02093680

HAL Id: hal-02093680

<https://hal.science/hal-02093680>

Submitted on 1 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emmanuelle Brugerolles (dir.), *Hôtels particuliers à Paris. Catalogue de l'exposition tenue au cabinet des dessins Jean Bonna*, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 octobre 2015 - 16 janvier 2016, Paris, Beaux-Arts de Paris éditions, 2015 (Carnets d'études 35)

Yvon Plouzennec

Citer ce document / Cite this document :

Plouzennec Yvon. Emmanuelle Brugerolles (dir.), *Hôtels particuliers à Paris. Catalogue de l'exposition tenue au cabinet des dessins Jean Bonna*, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 octobre 2015 - 16 janvier 2016, Paris, Beaux-Arts de Paris éditions, 2015 (Carnets d'études 35). In: Bulletin Monumental, tome 175, n°2, année 2017. pp. 184-185;

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_2017_num_175_2_13066

Fichier pdf généré le 11/03/2021

Le troisième élément de la démonstration considère la question du « monument religieux selon l'Église ». L'auteur y examine comment les prêtres, curés et évêques successifs s'investirent dans l'élaboration d'une image de l'édifice religieux qui constituera l'emblème de la foi retrouvée dans une nouvelle société. Avant tout former les prêtres à l'archéologie médiévale, ce qui passe d'abord par la participation aux activités des sociétés savantes puis par l'enseignement dans les séminaires. S. Haugommard constate qu'en Loire-Inférieure, comme partout, l'État sollicita peu l'érudition locale pour inventorier et protéger le patrimoine ; et il note que le clergé était absent de la commission des édifices religieux instituée en 1848. Méfiances réciproques : la Société archéologique de la Loire-Inférieure créée en 1845 réunissait principalement des aristocrates et les quatre clercs qui y participaient semblent y avoir été peu actifs ; c'est là pourtant que se forma l'abbé Rousteau qui le premier enseigna l'archéologie médiévale au séminaire. L'auteur exploite une autre source qui éclaire les préoccupations de la hiérarchie ecclésiastique : les p.-v. des visites pastorales. Leur dépouillement révèle l'indifférence des évêques aux questions architecturales. Ils ne posent de question que sur la convenance et la dignité des locaux. On s'attendait à trouver dans ce chapitre un écho des débats stylistiques nationaux ; ils ne sont pas ou très peu évoqués.

Dans la seconde moitié du siècle émerge enfin un certain intérêt pour les antiquités : à partir de 1860, Mgr. Jacquemet engage ses ouailles à inventorier chapelles rurales et croix de chemin. Mais il s'agit plus d'évangélisation que de protection patrimoniale. L'enseignement de l'archéologie gagne les petits et grands séminaires et s'ouvre à l'iconographie en matière de sculpture et de peinture religieuse. Mais « un temple n'est pas un musée » rappelle l'abbé Rousteau dans son cours dont il élimine la « triste période » du classicisme. L'archéologie reste un instrument apologétique dédié à l'exaltation des martyrs et au culte des reliques. Figure locale exemplaire, l'abbé Cahour, formé dans les années 1840, célèbre ainsi la mémoire chrétienne locale pendant 60 ans. Dans les années 1880, devenu président de la Société archéologique, il est qualifié par S. Haugommard de « pionnier de l'archéologie en soutane ». Dans les dernières décennies du siècle cette archéologie se professionnalise ; la découverte des vestiges romans, qu'on voudrait pré-romans, entraîne fouilles et dégagements. Les archéologues en soutane s'effacent ; symboliquement, l'abbé Cahour meurt en 1901.

Et pour « effacer la rupture révolutionnaire », le clergé érige dans des sites spectaculaires des ensembles monumentaux : l'immense calvaire de Pontchâteau dès 1821, puis cinquante plus tard, en 1870, celui de Louisfert aussi grandiloquent. Cette pratique religieuse s'installe alors comme une « tradition inventée » en Loire-Inférieure tandis les grands calvaires sont depuis longtemps abandonnés dans le Finistère où ils s'imposaient au XVII^e siècle.

D'une façon générale l'ouvrage démontre la complexité durable du sentiment religieux dans ce département à l'histoire tragique, sur la longue durée de ce siècle bousculé par trois révolutions : volonté d'affirmation d'une chrétienté retrouvée, de son ancienneté qui fonde sa légitimité ; amour passionné de la pierre chez les curés bâtisseurs qui ne trouvent jamais assez belle « la maison du Bon Dieu ». Mais parallèlement une certaine indifférence mystique à la matérialité des temples.

La Loire-Inférieure apparaît donc à la fois comme un département parmi d'autres du point de vue administratif mais aussi comme un diocèse particulier dans sa volonté de réaffirmation ecclésiale et cléricale. L'historien de l'architecture et du patrimoine trouvera ici son compte au prix d'une lecture attentive. À travers les innombrables exemples parfaitement documentés qui illustrent chaque thème, on a parfois peine à suivre une évolution chronologique des goûts et des pratiques ; ou au contraire à en observer la permanence. Heureusement, un index des lieux et monuments permet de recoller les bribes de ces histoires monumentales en miettes. Un index des personnes aurait été utile : ecclésiastiques et laïcs, architectes ou archéologues, ministres ou fonctionnaires, eux aussi apparaissent et réapparaissent en de multiples occasions dans les affaires locales mais on ne voit pas se dessiner très fermement leur portrait. On peut aussi regretter l'absence d'une bibliographie générale qui aurait rappelé d'une part les débats publics, traités et revues, relatifs à la production religieuse particulièrement nombreux au milieu du XIX^e siècle ; d'autre part évoqué les travaux historiques qui depuis une quarantaine d'années ont labouré ce champ. On trouvera bien sûr ces informations dans les notes. Les photos, d'une médiocre qualité, sont accompagnées de légendes très utilement développées et commentées : les précieuses gravures ou photos des bâtiments détruits comme les relevés avant une restauration radicale, permettent d'évaluer l'ampleur des pertes.

Françoise Hamon

Architecture civile

Emmanuelle BRUGEROLLES (dir.), *Hôtels particuliers à Paris*. Catalogue de l'exposition tenue au cabinet des dessins Jean Bonna, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 octobre 2015 - 16 janvier 2016, Paris, Beaux-Arts de Paris éditions, 2015, 22,5 cm, 117 p., fig. en coul. - ISBN : 978-2-84056-465-2, 25 €.

(*Carnets d'études* 35).

En 1891, la veuve de l'architecte Joseph Lesoufaché (1804-1887) légua à l'École des Beaux-Arts un ensemble de 164 dessins, parmi lesquels figuraient des planches préparatoires à *L'architecture française*, le recueil de gravures édité par Jean Mariette entre 1727 et 1732. L'exposition *Hôtels particuliers à Paris* a été pour E. Brugerolles l'occasion d'exposer une cinquantaine de ces feuilles, soigneusement choisies et présentées dans le catalogue sous trois dimensions complémentaires : celles de représentations d'architecture, de miroir de la littérature contemporaine et enfin d'œuvres à part entière.

La première partie, qui traite de « L'hôtel parisien au temps de Mariette. Une architecture savante », a été confiée à A. Gady. Elle fait écho au travail mené par l'auteur sur le sujet depuis plusieurs années et dont la somme est présentée dans son ouvrage *Les hôtels particuliers de Paris : du Moyen Âge à la Belle Époque* (2008). Il reprend ici de façon méthodique les diverses informations utiles à l'historien de l'architecture contenues dans ces planches. Le choix des hôtels fait par Mariette renseigne notamment sur les différents quartiers de Paris alors à la mode (du Marais au faubourg Saint-Honoré en passant par le faubourg Saint-Germain), mais aussi sur la typologie parcellaire (hôtel « entre cour et jardin », hôtel sur le devant ou hôtel en cœur d'îlot), ainsi que sur la distribution intérieure et la décoration. Ce « point de vue idéal sur un moment d'une histoire longue » (p. 7) permet également de revenir sur les « vedettes » de l'architecture contemporaines : Robert de Cotte, Pierre Cailleteau dit Lassurance et Germain Boffrand.

Cette dimension descriptive – narrative pourrait-on dire – des dessins du fonds Lesoufaché est complétée par une vision plus illustrative développée par D. Guillet dans un essai d'une grande finesse : « "Le Paradis terrestre est où je suis" », une interrogation « sur l'image qu'offre de ces édifices parisiens

par excellence, la production littéraire des mêmes années ». L'auteur s'appuie sur un corpus d'œuvres de Montesquieu et de Voltaire, toutes contemporaines de la carrière de Jean-Michel Chevotet, l'auteur de la plupart des planches dessinées. Des évocations discrètes des *Lettres persanes* (1721) et du *Mondain* (1736) aux grandes tirades du maître d'œuvre et du décorateur dans le *Temple du Goût* (1732-1775), le panorama littéraire entrepris par D. Guillet révèle que l'hôtel sert bien souvent de décor pour illustrer les scènes de la sociabilité parisienne. Loin d'être appréhendés comme des objets esthétiques à part entière ils servent principalement de miroir révélateur du sentiment moral de l'élite française – exception faite du *Temple du Goût*.

La dernière partie de cette introduction a été rédigée par E. Brugerolles et porte sur « L'aventure éditoriale de *L'Architecture française* de Jean Mariette ». Cette éclairante mise en perspective des dessins exposés permet de les comprendre en tant qu'œuvres autonomes et non en fonction des édifices qu'ils représentent. L'auteur prend le temps de rappeler le nom des différents acteurs du projet de Mariette, qu'ils soient graveurs (tels que Jean-François Blondel, Antoine Hérisset le père, Bernard Forest de Bélidor) ou dessinateurs (Jean-Michel Chevotet et Pierre-Charles Prévotel notamment). S'intéressant ensuite aux dessins du fonds Lesoufaché à proprement parler, elle revient sur les éléments ayant conduit à l'attribution de la plupart des œuvres à Chevotet et Prévotel. En effet, cette étude lui a permis de reconnaître les caractères distinctifs de leurs techniques respectives : l'élégance du tracé et la délicatesse des lavis de Chevotet face à la précision du trait et aux aquarelles plus sombres de Prévotel. Au-delà de cette découverte, c'est la question de la manière de travailler des employés de Mariette qui est posée. Bien que ce dernier indique que la plupart des relevés aient été effectués *in situ*, E. Brugerolles démontre que les artistes au service de Mariette ont également fait usage de dessins issus d'agences d'architectes (dont celle de Robert de Cotte). En dernier lieu, l'auteur retrace brièvement l'histoire de cette collection de dessins et en profite pour souligner son unité qui justifie naturellement l'exposition du cabinet Jean Bonna.

La découverte d'E. Brugerolles n'a pas été exploitée dans l'organisation de l'exposition et du « Carnet d'études ». Les notices constituant le corps du catalogue suivent la logique de l'accrochage, par quartier d'implantation des hôtels dans Paris, soit celui choisi par Mariette lui-même quand il publia les trois volumes

de son *Architecture française*. Ce choix, aussi logique soit-il, est le seul regret que l'on puisse exprimer à l'égard de cette belle exposition et de ce riche catalogue. Il montre que l'on s'attache principalement à ces dessins pour ce qu'ils représentent et non pour ce qu'ils sont. Le dessin d'architecture, en tant qu'œuvre à part entière, aurait probablement mérité un classement par artiste ; celui-ci aurait permis de mettre en avant les spécificités des différents ensembles identifiés.

Il n'en demeure pas moins que ce « Carnet d'études » contribue à mettre en lumière un pan peu considéré des collections de l'École des Beaux-Arts. Il fait découvrir les subtilités de la représentation architecturale au XVIII^e siècle ; il donne à voir une documentation utile à l'historien de l'architecture et une matière première essentielle pour l'historien du dessin.

Yvon Plouzenec

Christian HOTTIN, *Les Sorbonne. Figures de l'architecture universitaire à Paris, Paris*, Publications de la Sorbonne, 2015, 27 cm, 365 p., fig. n. et b. et coul., index des noms de personnes. - ISBN : 978-2-85944-895-0, 40 €.

(Collection *Locus solus*)

Après une longue fréquentation de la noble vieille dame (on relève à son actif 19 publications), Chr. Hottin lui consacre l'ouvrage définitif, un bilan des réflexions que lui a inspiré la plus ancienne et la plus célèbre des universités françaises.

Après une ample introduction dans laquelle il analyse les innombrables textes consacrés à la vénérable université tant par les romanciers (Jules Romains) que par les universitaires de toutes disciplines (d'O. Gréard à F. Loyer), Chr. Hottin retrace par le menu l'histoire de l'institution Sorbonne, de ses implantations et de ses bâtiments, de ses traditions et de ses rites. Après avoir rappelé l'ancienne et dense présence des collèges médiévaux qui structure le Quartier latin et la Montagne Sainte-Geneviève, il suit dans le temps les notions d'université, de faculté et d'école.

Les cinq chapitres qui suivent sont consacrés à la chronologie de l'institution parisienne. Le premier chapitre étudie les survivances architecturales des plus anciennes institutions (à Toulouse et à Paris les collèges de Beauvais et de Navarre) et rappelle l'article que leur avait consacré N. Pevsner en 1957 (« Universities : Yesterday »,

The Architectural Review (Westminster), n° 729, oct. 1957, p. 234-239) ; le thème n'avait pas été repris dans ses *Building Types* de 1976. Les bâtiments de la Sorbonne de Richelieu, particulièrement la chapelle, font l'objet du second chapitre très documenté. La période de la Révolution et de l'Empire est celle de l'effacement : la création de nouvelles écoles (École des ponts, de droit, de médecine, polytechnique) achève de déclasser la vieille université. Qu'en faire alors ? Y loger l'École normale qui se crée ? On y installera une colonie d'artistes qui y resteront 20 ans ; la chapelle, semi-ruinée, inapte à devenir église paroissiale, sera restaurée et deviendra « Musée des artistes ». Les architectes Peyre, Moreau, de Gisors participent aux multiples projets qui prévoient notamment d'y installer des gradins pour les cérémonies de la remise des diplômes et des prix. Un projet de Poyet (1808) propose de transférer l'Université de Paris dans l'île des Cygnes ou au Champ de Mars. C'est aussi le sujet du grand prix de Rome en 1811.

Rien ne se fait et au chapitre 4, la Sorbonne retrouve en 1821 ses vieux murs sous l'autorité du premier ministre, le duc de Richelieu, héritier moral du fondateur. Les architectes Antoine Vaudoyer puis Guignot accommodent tant bien que mal les vieux locaux. Tandis que les écoles (Normale, Polytechnique, Collège de France, Centrale) s'agrandissent et se modernisent, la Sorbonne végète bien qu'elle accueille le rectorat, les facultés des Sciences, celle des Lettres et celle de la Théologie. L'autorité ecclésiastique reprend le pouvoir et la chapelle est rendue au culte. Le Second Empire tente de reconstruire sur place un Palais de l'Université sur les plans de Léon Vaudoyer. La première pierre est posée en 1855, sans suite. En province, le ministre Fortoul lance, en vain, de nouveaux programmes : Viollet-le-Duc propose alors des bâtiments universitaires néogothiques pour Clermont-Ferrand.

Rappelons que dès 1871, Renan écrivait dans *La réforme intellectuelle et morale de la France* : « C'est surtout dans l'enseignement supérieur qu'une réforme est urgente ». Mais il faudra attendre la fin de l'« Ordre Moral » pour voir renaître un programme parisien : réunir les facultés en une université sous l'autorité administrative du rectorat d'Académie. En 1874, le thème donné pour le concours du Grand Prix demande une « faculté académique » comprenant théologie, sciences et lettres. En 1875 se crée l'enseignement supérieur catholique et l'École libre des Sciences Politiques. Il faut réagir et en 1879, sous la présidence de Grévy, on décide enfin de regrouper les facultés laïques, mais ce n'est qu'avec la loi Goblet de 1896 que sera constituée la réalité administrative de l'Université de Paris.